



Maçonnerie paysagère

La formation se veut simple et pratique :

- Basée sur des mises en situation et sur une adaptation des consignes aux spécificités de l'établissement ; l'appropriation des messages clé doit être directe, pour une application immédiate à la reprise de poste ; c'est pourquoi les consignes seront systématiquement explicitées

Personnes concernées

- Toute personne de plus de 18 ans
- Demandeur d'emploi, salarié, Contrat CUI, PEC, bénéficiaire du RSA
- Modalité d'accueil et d'accompagnement spécifique pour les personnes en situation de handicap

Objectif de la formation

- Former des personnes capables de réaliser les travaux de maçonnerie paysagère

Niveau d'entrée et pré-requis

- Pas de niveau requis
- Savoir lire, écrire et calculer

Modalité d'entrée

- Bulletin d'inscription
- Dossier de financement

Modalités d'organisation

Période : 4, 5, 6, 11, 12 et 13 Mai 2022
Durée et rythme : 6 jours (7heures/jours)

Lieu : Intra entreprise ou CFPPA de Coulouniex et /ou Monbazillac

Programme de la formation	Contenu de la formation
1-Connaître les principes de base de la maçonnerie paysagère (prise de niveau, terrassement)	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de chantier : <ul style="list-style-type: none"> -Étude de projet -Estimation des besoins et évaluation des contraintes
2-Participer à l'organisation d'un chantier et utiliser les matériels de base en topographie	<ul style="list-style-type: none"> Utilisation des matériels de base en topographie : <ul style="list-style-type: none"> -Étude de projet -utilisation des matériels de topographie : nivelettes, jalons, équerres, optique et niveau de chantier
3-Connaître les matériaux utilisés spécifiques à la maçonnerie paysagère	<ul style="list-style-type: none"> Caractéristiques des matériaux utilisés pour la maçonnerie paysagère : <ul style="list-style-type: none"> -Préparation d'un mortier, d'un béton -Respect des proportions, des doses et des règles de l'art
4-Réalisation de différents types de petits ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> Circulations, murs, murets, escalier et autres constructions maçonnées : <ul style="list-style-type: none"> -Les dallages : pas japonais, opus, matériaux calibrés,... -Les murs et murets : pierre sèche, brique ... -Les escaliers -Les bordures : pierres naturelles, préfabriquées, béton coiffé

Objectifs pédagogiques

- Connaissance des principes de base de la maçonnerie paysagère
- Participation à l'organisation d'un chantier et utiliser les matériels de base en topographie
- Connaissance des matériaux utilisés spécifiques à la maçonnerie paysagère
- Réalisation de différents types de petits ouvrages

Méthodes pédagogiques

- Formation présentielle (cours écrits), travaux dirigés, travaux pratiques
- Interventions extérieures (mise en pratique des gestes professionnels)

Modalités d'évaluation

- Bilan oral et écrit à la fin du module
- Attestation de fin de formation

Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation
- Les locaux sont accessibles PMR

Coût de la formation

- Le coût de la formation pouvant être pris en charge en fonction de votre situation par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental, l'employeur, le CPF, l'OPCO dont vous dépendez, l'autofinancement...
- Un devis vous sera transmis à la demande



Équipe

Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Informations

et inscriptions :

CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill
 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER
 SITE DE MONBAZILLAC
 Domaine de la Brie
 24240 MONBAZILLAC
 Contact : Véronique VALBOUSQUET
 ☎ 05.53.02.61.30
 📠 05.53.02.61.31
 ✉ cfppa.perigueux@educagri.fr
 🌐 www.perigord.educagri.fr
 Plan d'accès sur site internet